Enercoop Auvergne-Rhône-Alpes soutient le projet éolien citoyen ECCO

Face aux menaces qui pèsent sur le développement des énergies renouvelables en France et pour mettre en lumière une initiative locale qui garantit une appropriation collective des enjeux énergétiques, Enercoop AURA exprime son soutien au premier projet éolien citoyen d'Auvergne, ECCO.

Sortir de la dépendance de nos sociétés aux énergies fossiles est une condition nécessaire pour lutter contre le changement climatique. Un des leviers pour y parvenir, en parallèle de la réduction de nos consommations énergétiques, réside dans le développement des énergies renouvelables, dont fait partie l'éolien terrestre. Associée à une production photovoltaïque dont elle est complémentaire -l'éolien produit davantage l'hiver et la nuit- c'est une source d'énergie dont la production doit croître pour respecter les engagements de neutralité carbone à horizon 2050. Ainsi, pour y parvenir, l'ensemble des scenarii prospectifs de planification énergétique (RTE, Ademe, NégaWatt) misent au moins sur un doublement de la puissance installée en France d'ici quinze ans. A l'échelle locale, le projet ECCO, qui prévoit l'installation de 3 éoliennes de 3,9MW chacune, s'inscrit pleinement dans la trajectoire énergétique souhaitée par la CC Combrailles Sioule et Morge, dont l'objectif de production éolien pour 2050 est de 145GWh.

Enercoop AURA est ainsi favorable au développement de l'éolien terrestre, et le projet ECCO illustre les conditions selon lesquelles ce mode de production peut être exemplaire.

Il s'agit tout d'abord d'un projet collaboratif qui, depuis son lancement en 2017 avec l'association Montcel Durable puis avec la création de le SCIC ECCO, ouvre la possibilité à qui le souhaite d'en définir les contours (nombre et type d'éoliennes, lieu d'implantation, etc.). A l'inverse de projets classiques où les décisions sont prises unilatéralement par un acteur privé, il s'agit d'un projet citoyen, tel que défini par Energie Partagée, dont le capital et la gouvernance sont ouverts, dans l'intérêt du territoire et de ses habitants. Ce fonctionnement fondamentalement démocratique et transparent (tous les compte-rendu sont disponibles en ligne), qui a associé d'emblée un groupe de citoyens et les communes favorables au développement des énergies renouvelables,

La Coop - 5 esplanade Andry Farcy 38000 Grenoble - Tél. 04 56 40 04 20
contact@aura.enercoop.fr - auvergne-rhone-alpes.enercoop.fr
Enercoop Auvergne-Rhône-Alpes - SCIC SA à capital variable - RCS Grenoble 523 032 464
Siège social : La Coop - 5 esplanade Andry Farcy 38000 Grenoble

est non seulement vecteur de réappropriation des questions énergétiques à l'échelle des territoires, mais permet également un meilleur traitement des enjeux que soulève un projet éolien (impacts environnementaux, paysagers, etc.). Des décisions prises collectivement sont de meilleure qualité et souvent mieux acceptées.

C'est ce dont témoigne le processus de suivi des nombreuses études (environnementales, paysagères, acoustiques et géobiologiques) et les décisions qui furent prises en conséquence. En effet, en travaillant de pair avec les services de l'Etat, le comité de pilotage multi-acteur prit la décision d'exclure certains sites trop sensibles et de réduire le nombre d'éoliennes prévues au départ. De plus, l'étude d'impact environnementale prend en compte trois variantes du projet, afin de sélectionner le mieux-disant sur le plan écologique. Cette démarche, longue, itérative, trouve sa pertinence en ce qu'elle s'inscrit dans une logique d'évitement des risques liés aux projet éoliens, et est permise à la faveur d'un contexte coopératif qui ne répond pas qu'à des logiques lucratives et éloignées des territoires, mais cherche à concilier le développement de l'éolien avec la préservation de la biodiversité, des paysages et du cadre de vie.

Enfin, par sa nature, un projet citoyen met la concertation au centre de son fonctionnement, et donne le pouvoir à celles et ceux qui y prennent part. Parce qu'il est ouvert à tous les habitants, son existence-même requiert d'en faire la publicité, d'informer les citoyens sur le projet, de solliciter leur participation, de débattre de l'ensemble des sujets mis à l'agenda, et de prendre les décisions collectivement. Le projet citoyen porte en lui l'éthique de la délibération collective mieux que n'importe quel autre. C'est aussi cette caractéristique intrinsèque qui en fait sa valeur. Ainsi, depuis huit ans, l'association Montcel Durable porte le projet éolien en toute transparence, en fait la promotion, et invite les habitants à y prendre part. De ce fait, elle permet non pas une participation symbolique des citoyens, mais bien leur contrôle effectif sur l'avenir du projet.

Ce sont-là les caractéristiques essentielles d'un projet citoyen, qu'Enercoop AURA défend avec ferveur et souhaite voir essaimer en Région et partout en France.